VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de connettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

AMERIQUE, Santelli, mercredi, 4 avril.
CANADA, Frangeul, mercredi 11 avril.
NORMANDIE (nouveau) Servan, mercredi 23mai

Prix du passage pour la France: Première cabine (vin compris)—$80 et $100
Deuxième classe..........$60

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec ameublement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à

AD. SCHREIBER,
3½ rue Carondelet,
Nouvelle-Orléans.

Train spécial du Havre à Paris.

La Compagnie générale transatlantique a organisé, pour l'usage exclusif de ses passagers, un train spécial pour Paris avec un seul arrêt à Rouen. A l'arrivée des paquebots au Havre, les passagers trouvent les wagons tout prêts sous la tente même de la Compagnie. Au départ de New-York, les bagages sont pesés et enregistrés pour Paris, sans être soumis à l'examen de la Douane au Havre. Les passagers peuvent se procurer au bureau de la Compagnie, à New-York, des billets pour le train spécial. Leurs bagages sont pesés et enregistrés directement pour Paris au dock de la Compagnie, où ils doivent être rendus deux heures au moins avant le départ des paquebots.

A Paris, la Compagnie a organisé également des trains spéciaux pour les départs au Havre, et les passagers peuvent faire enregistrer leurs bagages directement pour New-York, à la gare Saint-Lazare.

Ligne de Bordeaux.

COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:

CHATEAU LAFITE, 4000 Tonneaux (neuf) vers le samedi, 3 mars.
CHATEAU LEOVILLE 4000 Tonneaux (neuf) vers le mercredi 4 avril.

1re Chambre, $90. Entrepont $25

W. Le Boulanger, Funch, Edye & Co., 46 Beaver Street, Agt gén. pour passagers. | 27 South William St.) Agents généraux.

Agent à la Nouvelle-Orléans,

L. A. FOURNIER,
No 163 rue Gravier.
1er sept—1an

Pour la Havane

Le magnifique vapeur espagnol de première classe pour passagers,

SANTIAGO,

Capitaine Q. Riberas,

De la Compagnie de vapeur Catalane transatlantique, partira du susdit port le MERCREDI, 4 avril prochain, à 8 heures du matin.

Pour le passage seulement, s'adresser à

G. CORRAL & CO., Agents,
25 mars—9f No. 57 rue de la Douane.

Barcelone et Marseille.

VOIE DE LA HAVANE.

LIGNE VIDAL DE VAPEURS ESPAGNOLS ENTRE LA NLLE-ORLEANS ET BARCELONE.

Le splendide A 1 Vapeur Espagnol

VIDAL SALA,

Luzarraga, Commandant,

Partira de ce port, pour la susdite destination, vers la fin du mois de mars prochain.

Pour fret ou passage, s'adresser à

14fév S. V. FORNARIS & CO.

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA HAVRE SOUTHAMPTON ET HAVANE.

Les steamships du NORTH GERMAN LLOYD reprendront leurs voyages réguliers comme suit

De Brême		De la Nlle-Orléans.
Leipzig	30 mars	
Hohenzollern	20 avril	

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans—Chambre, $150, Entrepont, $38.

De la Nouvelle-Orléans à Southampton Havre ou Brême—Chambre, $150, Entrepont, $42

De la Nouvelle Orléans à la Havane—Chambre, $35, Entrepont, $15

Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix, 1 an, gratis.

N. B.—Notre agent pour le Texas, M. J. Walde, à Houston, est autorisé à émettre des ordres pour passage d'entrepont aux taux suivants:

De Brême à Galveston $38 00

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leur jour de départs et le prix du passage.

Des billets de passage de Brême, Southampton ou du Havre à la Nouvelle-Orléans sont émis par les soussignés.

Pour plus de détails s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & Cie,
26 mai—1 an 42 rue de l'Union.

COMPAGNIE DE STEAMERS TRANS ATLANTIQUES DE CATALOGNE

ENTRE LA NLLE-ORLEANS, BARCELONE ET GENES, VIA LA HAVANE.

Les magnifiques vapeurs de 1re classe de la Compagnie de steamers trans atlantiques de Catalogne feront un service mensuel entre la Nlle-Orléans et les ports ci-dessous, de la manière suivante:

Départs de Barcelone:

Str. CASTILLA, 2300 tonneaux, vers le 15 mars
Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 avril
Str. SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 15 fév

Pour Valencia, Malaga, Cadix, Santa Cruz de Ténérife, Puerto Rico, la Havane et la Nouvelle-Orléans.

Départs de la Nlle-Orléans.

Str. SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 18 mars
Str. CASTILLA, 2,300 tonneaux, vers le 18 avril
Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 fév

Ils feront ensuite successivement des voyages mensuels.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, ou de toucher à d'autres ports en Espagne pour y débarquer des passagers.

Le magnifique steamer à passagers SANTIAGO, capitaine Riberas, partira pour la Havane, Barcelone & Gênes le ou vers le 20 mars prochain.

Pour de plus amples informations, s'adresser, à

G. CORRAL & CO., Agents,
57 rue de la Douane, N. O.

27 sept—9 m

LIGNE ANCHOR

—DE LA—

Méditerranée à la Nlle-Orléans,

Le beau vapeur

de la ligne Anchor, partira de la Méditerranée en destination de la Nouvelle-Orléans à la fin de ce mois. Les dates de ses départs sont: de Gênes, le —; de Naples, le —; de Palerme, le —; courante. Il fera escale à Malaga s'il y trouve du fret.

Les importateurs feront bien de transmettre par le câble, sans délai, leurs ordres à leurs correspondants.

Un autre vapeur de la ligne suivra celui-ci peu de temps après.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

MM. FORSTALL, CLAYTON & CO.
16sept— 173 rue de la Commune.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant MERCREDI 4 avril à 9 h. A. M

Cette ligne se compose des steamers suivants—

KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer

LOUISIANA,

Capt. Gager.

Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à

ALFRED MOULTON & CO
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

Viennent d'être reçus de France,

DE BEAUX VERRES.

Les meilleures qualités, Cristal de Roche.

Véritables verres-cailloux.

E. CLAUDEL

Opticien,

rue du Canal, près Camp.

VAPEURS.

MANDEVILLE et COVINGTON.

Steamer de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA.

SERVICE D'HIVER.

A PARTIR DU 1er FEVRIER 1883.

Le steamer partira de Milneburg, à l'arrivée du train quittant la gare de Mobile, à la jonction Pontchartrain, dépôt au pied de la rue des Champs-Elysées:

MARDI, à l'arrivée du train de Midi,
JEUDI, .. de Midi,
SAMEDI, .. de 3 P. M.

Retour, laissera Old Landing:

LUNDI..........8 A. M.
MERCREDI..........8 A. M.
VENDREDI..........7 A. M.

et le compe et les eaux basses le permettent.

Prix, chaque voyage, $1.

Excursions tous les premiers dimanches du mois. Prix—Aller et retour, $1.

Fret reçu tous les jours à la gare des marchandises du Louisville et Nashville Railroad, au pied de la rue Gired.

1er nov—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,

T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St.-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, 106 rue Commune.

On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Railroad au même taux que les autres bateaux.

11 sept—

BAYOU LAFOURCHE.

Paquebot indépendant des Marchands et des Planteurs.

Partira le MARDI et le VENDREDI à 5 p. m.

Pour Laurel Valley, Thibodaux, Donaldsonville, et tous les points intermédiaires sur le côté et le Bayou Lafourche—Le A1 bateau

PENINAH,

S. B. Bell, capitaine. J. P. McElroy, Geo. Medere et J. W. Lagrone, commis.

partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

GEO. D. HITE, 142 rue Gravier.
H. M. GREATHOUSE, 104 rue Commune.

N. B.—Le Peninah prendra du frêt sur la côte entre la Nouvelle-Orléans et Donaldsonville à moitié prix, excepté briques, bois, machines et bestiaux, pour lesquels des contrats spéciaux seront établis par les agents. 11mars—au26

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Heures de départ et d'arrivée, Milneburg.

A partir de DIMANCHE 18 mars, les trains partiront comme suit:

DE LA VILLE.		DE MILNEBURG.	
7:00	a. m.	6:00	a. m
8:00	a. m.	7.50	a. m
10:20	a. m.	9:15	a. m
12:10	p. m.	11:10	a. m
3:00	p. m.	2:00	p. m
5:00	p. m.	4:00	p. m
7:00	p. m.	6:00	p. m

Un train partira tous les Dimanches matin, à 5 heures, pour l'agrément des Pêcheurs.

Les trains partiront de la gare des Champs Elysées.

Les heures sont celles de la ville.

30 mars— J. T. HARAHAN, Président.

Route du Sud pour la Californie

Le Chemin de Fer du Texas et du Pacific

EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.

C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à l'EST, à l'OUEST, et au CENTRE, du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.

L'express pour la Californie part de la Nouvelle-Orléans part de la gare de Morgan, au pied de la rue Esplanade à 8 heures du matin.

Des Chars dortoir-Pullman sont attachés à ce train de Cheneyville à San Francisco.

Le convoi d'agrément pour Baton Rouge part de la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après-midi et s'arrête à toutes les habitations.

L'express direct arrive à la Nouvelle-Orléans, au pied de la rue Esplanade, via la ligne de Morgan, à 5 heures 40 de l'après-midi.

Le convoi d'agrément de Baton Rouge arrive à la Nouvelle-Orléans à 11 heures 40 minutes du matin.

Les passagers pour Baton Rouge peuvent prendre l'un ou l'autre de ces deux trains.

Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au No 47 de la rue St-Charles, coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Thalie.

A. S. GRAHAM,
Agent au Dépt des Billets,
B. W. McCULLOUGH,
Aide agent gén. des passagers, Marshall, Tex.
F. CHANDLER,
Agent Général au Dépt des Passagers,
St Louis, Mo.
H. M. HOXIE,
3e Vice-président, St Louis, Mo.

31oct—

Southern California Route.

The Texas and Pacific Railway,
NOW OPEN FOR BUSINESS.

Is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.

California express leaves New Orleans from Morgans Depot, foot of Esplanade street, at 8 A. M. Pullman Palace Sleeping cars on this train from Cheneyville to San Francisco.

Baton Rouge accommodation leaves New Orleans at 3 P. M. and stops at all plantations.

Through express arrives at New Orleans at the foot of Esplanade street via Morgan Line, at 5.40 P. M.

Baton Rouge accommodation arrives at New Orleans at 11.40 A. M.

Passengers for Baton Rouge can take either of those two trains.

For tickets or information apply at 47 St Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Thalia street.

A. S. GRAHAM, Ticket Agent,
B. W. McCULLOUGH,
Ass't Gen. Passenger Agent, Marshall, Tex.
F. CHANDLER,
General Passenger Agent, St Louis, Mo
H. M. HOXIE,
Third Vice President, St Louis, Mo.

2 déc—

Grande Route de Jackson,

Chicago, Illinois Cent. R. R. Co.

LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de L'EST. L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVÉE
Express No 2. 8:00A.M.	Malle No 2..7:00 A. M.
Malle No 3....5:30P.M.	Expr No 3. 10:45A. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
W. COLEMAN, Asst. Agent Gén. des Pass
M. SHEAFE, Surintendant.

Great Jackson Route.

Chicago, Illinois Cent. R. R Co.

The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST.-LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 2. 8:00 A.M.	Mail No 1...7:00 A. M.
Mail No 4.....5:30 P. M.	Express No3 10:45A.M

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily.

Ticket office—22 Camp street, corner Common

A. D. SHELDON Ticket Agent
W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agent
M. SHEA E. Superintendent

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON, IN SLEEPING COACHES.

ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:00 a. m.	9:43 p.m.
Coast accommodation	3:27 p. m.	9:02 a. m.
Fast Mail	6:00 p. m.	9:23 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.

Hunting coaches will be attached to Saturday train leaving New Orleans at 3:45 P. M., returning at 7.15 P. M.

Drawing Room Cars attached to Coast train. Fare 25 cts each way.

Des chars-salons seront ajoutés aux trains d'agrément. Prix 25 cts par voyage.

Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

From New-Orleans to Bladen Springs and return $14 55.

JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. M. SMITH, Ticket Agent,
J. T. HARAHAN, Superintendent,
12 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.

ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON, EN CHARS DORTOIRS.

TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départs.	Arrivés.
Express	7.00 a. m.	9.43 p. m.
Côte accommodation	3.27 p. m.	9.02 a. m.
Malle rapide	6.00 p. m.	9.23 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.

Des wagons de chasseurs sont ajoutés au train du samedi partant de la Nouvelle-Orléans à 3:45 P. M. et revenant en ville par le train de 7:15 P. M.

Bureau des billets, coin St-Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping-cars.

De la Nlle-Orléans à à Bladen Springs, aller et retour $14 55.

JOHN KILKENY, assistant-agent-général pour les passagers.

J. W. SMITH, Agent pour les billets.
J. T. HARAHAN, Surintendant.
12 mai—

CHEMINS DE FER

NLLE-ORLEANS ET TEXAS

Star and Crescent Route.

VOIE FERRÉE

—COMPOSEE DE—

Morgan's Louisiana and Texas Railroad, Louisiana Western Railroad, Texas and New Orleans Railroad.

Départ:

Nouvelle-Orléans pour Alexandrie.. 8 A. M.
Nouvelle-Orléans pour Houston...... 12 M.
Alexandrie pour la Nouvelle-Orléans 4:53 A. M.
Houston pour la Nouvelle-Orléans....10:30 P. M.

Arrivée:

A la Nlle-Orléans d'Alexandrie...... 5:40 P. M.
A la Nlle Orléans de Houston......... 4:25 P. M.
A Houston de la Nlle-Orléans......... 6:45 P. M.
A Alexandrie de la Nlle-Orléans...... 8:12 P. M.

Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 26 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON,
Président.

J. G. SCHRIEVER,
Trafic manager. 17mai—1an

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs, palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, est prolongé tous cours jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à E. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.

E. W. GILLESPIE,
Agent-Général au Sud, Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALLER,
Agent-Général du départ des passagers
14fév—1an Mobile Ala.

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 13 rue Dauphine immédiatement après le Café faisant l'angle de la rue du Canal

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S.,

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

6........RUE DU CANAL........150

près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix honnêtes.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique 25 août—

INSTITUTIONS.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à Institut. 17 oct—

Columbian Institute,

198 RUE ESPLANADE.

ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles; kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de la session a eu lieu le LUNDI, 4 septembre 1882.

Mlle H. FITZGERALD,
19sept—6m Directrice.

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

ET

contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Prix du numéro..........10 cents

On peut toujours se procurer l'Abeille chez

E. Billard, libraire,	coin Bienville et Chartres	
P. Fournier,	..	190 rue Royale,
G. Ellis	..	11 Dumaine,
G. F. Wharton,	..	21 1/2 Carondelet,
Wm. Johnson,	..	206 Dauphine,
F. Schumacher	..	56, Passage de la Bourse

Prenez Avis!

Qu'au tirage extraordinaire semi-annuel de juin prochain, le gros lot sera de

$150,000!

L.S.L.

CETTE LOTERIE est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE D.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 10 Avril 1883.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250

1,96[7] Lots se montant à..........$265,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac similes de nos signatures y apposées, dans cet avis.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier. $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane, S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Les Applications de conditions pour clubs devront être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans Lne.

VENTES A L'ENCAN'

PAR JAS. P. GUINAULT.

Position de prix encoignure des rues Gasquet et Liberté,

Succession de Auguste M. Verret.

No 5223.—Etat de la Louisiane, Paroisse Ste-Marie.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 21 avril 1883, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. S. Goode, Juge de la Dix-neuvième Cour Judiciaire dans et pour la Paroisse de Ste Marie, en date du 22 mars 1883, la propriété suivante, savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le No 6 de l'ilet No 11, borné par les rues Liberté, Canal, Franklin et Gasquet, d'après un plan fait par Jos Pilié, arpenteur, le 30 avril 1882; lequel lot de terre forme encoignure aux rues Gasquet et Liberté, mesurant 58 pieds 3 3/8 pouces plus ou moins de face à la rue Gasquet sur 68 pieds plus ou moins de profondeur et face à la rue Liberté—le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison en briques, occupée comme grocerie et café, contenant cinq chambres, cuisine haute, de quatre chambres, sous carrelée, deux citernes, lieux d'aisances, etc. Louée $42 par mois.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Anatole Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de ville et d'Etat dues cette année 1883.

30 mars—20,24,31—avril 7.14.21

PAR GIRRADEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de choix.

Propriété sur l'Avenue St-Charles, entre Delachaise et l'Avenue de la Louisiane.

Succession de feue Mme Hannah Jane Conrad.

No 6414—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Deux habitations sucrières situées dans la paroisse Iberville, Lne.

Dans la succession de la susdite Mme Hannah Jane Conrad.

Francis B. Conrad vs. Mme Mariane N. Collins et als.

No 8077—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 5 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 12 mars 1883, et rendu dans la succession de feue Mme Hannah Jane Conrad et als., conformément à un jugement rendu par l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 21 mars et signé le 23 mars 1883, dans l'affaire de Francis B. Conrad vs. Mme Mariane N. Collins et als., la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La jolie résidence en bois, à deux étages, située dans le Sixième District de cette ville et dans l'ilet borné par les avenues St Charles et Louisiane, les rues Delachaise et Carondelet. La propriété comprend un lot de terre désigné par le No 12 sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, en date du 31 juillet 1861; conformément audit plan ledit lot mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 161 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles, et une autre portion de terre touchant le lot ci-dessus décrit, étant une partie du lot No 13, conformément audit plan et mesure 15 pieds 6 pouces de face à l'avenue St Charles sur une profondeur de 161 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse en bois à deux étages, élégante et de construction moderne, retirée de la rue, qui offre un espace pour un parterre en face et un jardin de côté, ayant galerie double de façade, corridor et deux salons, cuisine, cabinet lieux d'aisance et porcelaine au rez-de-chaussée, corridors et six appartements, coucher, chambre à bain au premier, gaz et eau doubles.

Le terrain est couvert d'un luxuriant ombrage, a une jolie pelouse et est planté d'arbres fruitiers; son voisinage est très pittoresque et bien aéré; les résidences des honorables J. D. Houston, W. S. Campbell, A. J. K. Landauer, J. L. Harris, Joe Bowling et John Henderson Jr. s'y trouvent à proximité.

2° L'Habitation Graviard—Un morceau de terre très productif, situé sur la rive droite du fleuve Mississipi, dans la paroisse Iberville, à l'endroit appelé Manchac Point. Ledit morceau mesure 25 arpents de face au fleuve Mississipi avec toute la profondeur qui y appartient et est borné au-dessus par la terre maintenant ou anciennement appartenant à Auguste Christian et au-dessous par la terre de Mme Anne A. Towles.

Le morceau de terre est établi et cultivé comme une habitation sucrière et est supposé avoir à peu près 529 arpents de superficie, plus ou moins. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages, une sucrerie en briques avec une machine à vapeur et moulin à canne, équipage, bacs, purgerie, etc.

Avec l'habitation, il sera vendu toutes les choses de canne qui s'y trouvent. Il y a une forêt épaisse couverte de cyprès. La terre n'est jamais été inondée et est considérée comme une des plus sûrement située sur le fleuve et dans la région sucrière. Il y est fait 350 boucauts de sucre avant la guerre. Elle est contigue à l'habitation de feu Joseph Augier.

3° Un autre morceau de terre situé dans la même paroisse, à une courte distance de la propriété précédemment décrite, à environ 8 arpents au-dessous, mesurant 3 arpents de face sur le fleuve Mississipi avec la profondeur qui y appartient, ce qui donne un terrain une superficie de 75 arpents plus ou moins, et est borné par des terres supérieures possédées par Mme Anne A. Towles et des terres inférieures possédées par A. Wilbert.

De plus amples renseignements seront donnés à la vente.

Conditions—1/3 comptant; le reste à un et deux ans de crédit en paiements annuels égaux en des billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, et divisés selon l'intérêt des différents héritiers, et portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des montants desdits billets en partie ou en totalité. Les améliorations devront être assurées, la police d'assurance transférée aux détenteurs des billets.

Un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de la vente sera requis des acquéreurs.

Les actes de vente pardevant Saml Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.

31mars—31—avril 7,14,21,28—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de choix pour bâtir, dans la partie inférieure du deuxième district.

Un quart d'ilet entier, à l'angle Sud-Ouest des Avenues St Charles et Louisiane.

Succession de feu Charles H. Churchill.

No 8082.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 5 mai 1883, à midi, dans la Bourse d'Encan St. Charles, rotonde de l'Hôtel St. Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—

L'emplacement de choix pour résidence, près des demeures de MM. Johnson, Bowling, Hart et Campbell; ayant une admirable vue sur les Avenues St. Charles et Louisiana, comprenant ce qui suit:

Une certaine portion de terre située dans le faubourg Plaisance, faisant autrefois partie de la paroisse Jefferson, formant maintenant le Sixième District de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 22, borné par les Avenues St Charles et Louisiana, et les rues Carondelet et Delachaise, mesurant 60 pieds de face à l'Avenue Louisiana sur 135 pieds 10 pouces de profondeur et face à l'Avenue St. Charles, et formant l'angle des Avenues St. Charles et Louisiana. Aussi les

Quatre lots de terre contigus au terrain ci-dessus, et désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, d'après un plan dressé par Benj. Buisson, voyer de la dite paroisse de Jefferson, en date du 3 mars 1848 et déposé en l'étude de Siplace, ancien notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue Louisiana sur 135 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles; ils ont ensemble une façade de 135 pieds 10 pouces sur l'Avenue St Charles sur une profondeur et face à l'Avenue Louisiana de 180 pieds, entre lignes parallèles. Ces terres constituent plus du quart de l'ilet, ont une belle vue sur chacune des magnifiques Avenues ci-dessus et forment un admirable emplacement pour des résidences de premier ordre.

Conditions—Un quart ou plus, au gré de l'acheteur, comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets des acquéreurs répartis également pour chaque année, lesquels seront garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au parfait paiement, et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas où il faudrait poursuivre en justice pour le recouvrement des dits billets. Il sera exigé un dépôt de dix pour cent au comptant sur le prix de la vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 mars—21—avril 7,14,21,28 et 5 mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante d'appareils et de machines pour fabricants de tabac.

Presses hydrauliques et autres

Dans l'affaire de George Powell et autres vs Simpson et Isidore Hernsheim.

No 5122.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY Encanteur. Bureaux, 10 rue Carondelet—MARDI, 10 avril 1883, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, à l'encan, sur les lieux connus sous le nom de "Black Horse Tobacco Warehouse" situé rue Poeyfarré, entre Camp et Magazine, conformément à un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 16 mars et signé le 21 mars 1883, dans l'affaire ci-dessus, le contenu dudit établissement comprenant:

1° Un jeu de presses hydrauliques de six cylindres, avec toutes les colonnes, plateaux, pompes, tuyaux, etc, complétant le dit jeu.

2° Un jeu de presses hydrauliques de trois cylindres avec tous les accessoires qui le complètent.

3° Un jeu de presses hydrauliques à deux cylindres avec tous les accessoires qui le complètent.

4° Un jeu de balances.

Le tout devant être livré au bout de 15 jours après la vente, sera accordé à l'acquéreur pour enlever les objets achetés.

Conditions—Comptant sur les lieux.
26 mars—28,31—avril 10

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John Vogel Macion vs. Mme M. E. Macion.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans, No 2823.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon comptoir No 27 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, Deuxième District de cette ville, le MARDI, 10 avril 1883, à midi, de—

Un lot de meubles, conformément à un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. V. VIENT,
Constable de la 2ème Cour de Cité.
31 mars—31—5,10 avril

VENTES A L'ECAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Propriété Améliorée et de valeur,

Dans le Deuxième District.

Rue de la Douane.

Aux Nos 244 et 246 de la rue de la Douane, entre Tremé et Marais—Grande maison de résidence, double, en bois.

Au No 155 de la rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne, une bâtisse en briques à un étage, avec mansarde; un restaurant et un poste aux huîtres y sont établis sous le nom de "Bon Ton."

Au coin des rues Douane et Dauphine, une bâtisse en bois à un étage; un magasin de cigares et un salon de coiffure y sont établis.

Rues Conti et Marais.

Trois bâtisses en bois, etc.

Chemin du Bayou.

Aux Nos 191 et 193 Chemin du Bayou, entre St-Claude et Marais, une maison de résidence en bois, double, avec mansardes.

Rue des Ursulines.

Au coin des rues Ursulines et Tremé, une belle maison de résidence pour famille, en bois, double.

Un terrain au contigu à la dernière propriété citée.

Rue Dumaine.

Au coin des rues Dumaine et St-Claude, une maison de résidence double, en bois, avec mansardes.

Au No 174 de la rue Dumaine, entre St-Claude et Remparts, une maison de résidence double, en bois, avec mansardes.

Rue Bourgogne.

Au No 197 de la rue Bourgogne, entre St-Louis et Toulouse, une maison de résidence double, en bois.

Rue St-Louis.

Au No — de la rue St-Louis, entre Remparts et Bourgogne, une maison de résidence double, en bois, avec mansardes.

Succession de Joseph Paul Lientaud, No 6725 du Dossier de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 28 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un décret de l'honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date du 16 mars 1883, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, formant le coin des rues Dauphine et Douane, le carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Douane, Bourbon et St-Louis, terrain mesurant trente et un pieds cinq pouces et cinq lignes de façade rue Dauphine, sur une profondeur de vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Douane de cinquante-neuf pieds huit pouces et 3/8 de ligne.

Vendu sujet à un bail expirant le 30 novembre 1883 à raison de $40 par mois payable mensuellement.

Les améliorations comprennent une bâtisse en un étage couverte en ardoises, au coin des rues Dauphine et Douane, ayant quatre chambres, une bâtisse en bois contigue à la dernière et portant le No 144 de la rue de la Douane, ayant deux chambres, une bâtisse en bois à deux étages derrière, ayant quatre chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc. Cette propriété a été acquise par le dit Lientaud, par achat, de la succession de M et Mme Larrien, selon un acte passé pardevant Selim Magner, notaire, en date du 27 novembre 1850.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues St-Claude, Tremé et Quartier, désigné par le No Treize et mesurant trente pieds mesure américaine, 32 pieds de façade sur le Chemin du Bayou sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois, à un étage, divisée en deux corps de logis ayant 2 chambres et une galerie de chaque côté, au rez-de-chaussée, et dans la mansarde une chambre de chaque côté, ainsi que deux chambres de chaque côté, ayant deux chambres de chaque côté, cour briquetée, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc. Toute la bâtisse est couverte en ardoises, elle porte les numéros municipaux 191 et 193 du Chemin du Bayou. Cette propriété a été acquise par achat, des héritiers de Pierre Lambert, selon un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, notaire en cette ville en date du 28 février 1849.

3° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rue St-Louis, Bourgogne, Remparts et Conti, terrain mesurant trente-neuf pieds six pouces de face à la rue St-Louis sur soixante-un pieds une pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois, à un étage, avec mansarde couverte en ardoises, divisée en deux, ayant de chaque côté deux chambres et une galerie, deux chambres dans l'attique de chaque côté également, une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises, une chambre à l'étage inférieur, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc. Elle porte le numéro municipal — de la rue St Louis. C'est la propriété acquise, par achat, de la succession de Dame Veuve Bertrand, selon un acte passé pardevant O. De Armas, notaire en cette ville en date du 2 mai 1857, enregistré au bureau des transferts, livre 73, folio 89.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Ursulines, Tremé, Marais et St Philippe, terrain mesurant environ 32 pieds de face rue des Ursulines sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois, à deux étages, jolie et confortable, couverte en ardoises, ayant, de chaque côté, trois chambres à l'étage inférieur et trois chambres à l'étage supérieur, balcon rue des Ursulines; une cuisine double à deux étages, couverte en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, hydrant, lieux d'aisance, etc. Cette propriété a été acquise, par achat, par ledit P. Lientaud, de Eugène et de Angèla Lelièvre, selon un acte passé pardevant O. de Armas, notaire, en date du 10 mai 1859, enregistré au bureau des transferts, livre 79, folio 57.

5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Conti, Marais, Bienville et Villeré, désigné par le No 7 du carré d'ilet 30, sur un plan dressé par Bongerot, voyer, en date du 26 décembre 1840, et déposé sous le No 78 du livre de plans de Félix Grima, notaire en cette ville. La dite propriété forme le coin des rues Conti et Marais, et mesure—mesure américaine—30 pieds 7 pouces de face rue Conti, sur 90 pieds de profondeur et de face rue Marais, ensemble avec l'usage d'une allée de 6 pieds de largeur, située à l'arrière plan du dit terrain, et commune à cette propriété et aux terrains contigus.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois, avec un magasin au coin, deux chambres et un cabinet y attenant, une bâtisse en bois à deux étages, portant le No 73 rue Marais, ayant deux chambres; une bâtisse en bois à deux étages, No 71 rue Marais, ayant 4 chambres, galerie de côté; une cuisine en bois à deux étages, ayant 4 chambres, hydrant, lieux d'aisance, etc. Cette propriété a été acquise par ledit Paul Lientaud par achat d'Edgar Montégut, selon un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, en date du 1er février 1859, enregistré au bureau des transferts, livre 76, folio 420.

6° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Remparts et Toulouse, désigné par le No 2 et mesurant 33 pieds 2 pouces de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 89 pieds 1 pouce et 4 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une résidence à un étage avec mansarde couverte en ardoises, avec deux corps de logis ayant chacun deux chambres et une galerie, une cuisine à deux étages couverte en ardoises, ayant une chambre à chaque étage et deux corps de logis, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Cette propriété porte le No municipal 127 de la rue Bourgogne, étant la même propriété acquise de Mme Veuve Lardo par acte passé pardevant Cuvillier et Peters, notaires, le 21 mars 1859, enregistré dans le livre 76, folio 150.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Ste Anne et Dumaine, désigné par le numéro Un, et mesure 29 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur et façade à la rue St Claude de 76 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en bois pour famille, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant deux corps de logis avec trois chambres sur chaque côté au rez-de-chaussée et une chambre de chaque côté dans la mansarde, et une cuisine en bois, à deux étages, couverte en ardoises, avec deux chambres de chaque côté, water works, lieux d'aisance, etc., acquis par ledit Lientaud, de la succession de L. A. Pignaguy, conformément à un acte passé le 8 avril 1853 pardevant M. Prieur.

8° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Claude, Ste Anne et Remparts, désigné par le No 2 et mesurant 34 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en bois avec mansarde, couverte en ardoises, ayant deux corps de logis, avec trois chambres de chaque côté, au rez-de-chaussée et une chambre dans la mansarde, une cuisine en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres, water-works, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 174 rue Dumaine, étant la même acquise par le dit Paul Lientaud de L. A. Pignaguy par acte passé pardevant Denis Prieur, alors notaire, le 8 avril 1853.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Marais et Tremé, désigné par le numéro 5 de l'ilet 37, et mesurant 42 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de 114 pieds. Les améliorations consistent en une très grande bâtisse en bois à un étage, couverte en ardoises, divisée en deux corps de logis, ayant deux chambres, un cabinet et une galerie de chaque côté, une cuisine double à deux étages couverte en ardoises, ayant quatre chambres de chaque côté, water-works, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte les numéros municipaux 244 et 246 de la rue Douane, étant la même propriété acquise par le dit Paul Lientaud par achat de la succession de Jayner Nato, par acte passé pardevant Cuvillier et Peters, notaires, le 30 avril 1863, enregistré au bureau de transfert, livre 73 folio 660.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente. 31mars—7 avr

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

10° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tremé, Marais et St-Philippe, mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, étant une portion d'un grand lot ou parcelle de terre, que par acte passé pardevant Félix de Armas, anciennement notaire, le 12 septembre 1826, André Dimitry a acquis de Marie Françoise Mayorquin, f. c. l. Les bâtisses sur le terrain ne sont pas vendues avec la propriété; vendue sujette à un bail expirant le 31 août 1885, à raison de $3 par mois, payables mensuellement; acquise par le dit Paul Lientaud, par achat de la succession de M. Bouteloup, par acte passé pardevant Cuvillier et Peters, le 6 octobre 1859.

11° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Douane, Bourgogne, Dauphine et Bienville, mesurant environ 38 pieds de face à la rue de la Douane sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont vendues d'après les plans de Edgar Pilié, architecte, en date du 19 mars 1883.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, avec attique, couverte en ardoises, occupée par le restaurant et poste d'huîtres "Bon Ton", ayant au rez-de-chaussée 4 chambres, deux cabinets, une galerie, une cuisine en briques à deux étages, ayant 4 chambres, bâtisse en bois sur le côté ayant une chambre, hydrant, citerne, lieux d'aisance, vendue sujette à un bail expirant le 31 août 1883, à raison de $35 par mois, payable mensuellement ensemble avec 15 actions de $500 chaque de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, etc, etc.

La propriété porte le No municipal 155 de la rue de la Douane, elle a été acquise, par achat, par Paul Lientaud, de Mme Vve François Bernardy, pardevant A. Ducatel, le 2 mars 1859.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement avec toutes les autres clauses habituelles d'assurance, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets. Pour ce qui concerne la propriété ci-dessus décrite, l'acquéreur assumera toutes les obligations de défaut comme actionnaire du "Planters Consolidated Association of Louisiana", l'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.

23 mars—23 24 31—avr 7 14 21 28

Comptes ouverts.

Winteler and Ricks vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 6583.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. SPEAR, encanteur.—Bureau No 46 rue Royale—JEUDI, le 5 avril 1883, il sera vendu, à midi, à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mars 1883, dans l'affaire ci-dessus, un lot de comptes ouverts d'après l'inventaire déposé en Cour.

Conditions—Comptant.

23 mars—24,28,31—avril 5.

ACTIONS D'ASSURANCES FAVORITES.

Piano Westermayer.

Violoncelle Bernadel. — Violoncelle Durand Jérome.

Violons, Flûtes, Musique reliée et en feuilles, Articles de toilette, etc, etc.

Succession de K. B. Oertel.—No 7,759.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—MARDI, 3 avril 1883 à midi et demi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 mars 1883 pour le compte de la susdite succession, les articles ci-après décrits, à savoir:

1° 6 Actions de la Compagnie d'Assurances "Mechanics & Traders", de $100 chacune.

2° 2 Actions de la Compagnie d'Assurances "Crescent", de $100 chacune.

3° 20 Actions de la Compagnie d'Assurances "Factors & Traders" de $100—chacune.

Conditions—Comptant à l'adjudication et avant transfert.

AUSSI

En vertu du même décret, à 10 1/2 heures du matin il sera vendu au No 80 de la rue Bourbon, pour le compte de la même succession:

1 PIANO WESTERMAYER de Berlin.
1 VIOLONCELLE BERNADEL.
1 VIOLONCELLE DURAND JEROME.
1 Lot de MUSIQUE reliée et en feuilles.
1 Lot d'articles de toilette, de livres, une guitare, des béquilles, des malles, des chaises, des pendules, un lounge, une canne à pomme d'or, des meubles et d'autres objets trop nombreux à énumérer, et tels que décrits dans un inventaire enliassé dans la Cour Civile de District.

Conditions—Comptant avant livraison.

21 mars—21 24 28 31 avril 3

Terrain au de très grande valeur dans le Faubourg Duverge, rive droite du fleuve Mississippi.

Jules E. Robelot vs L'archevêque N. J. Perché et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 9010.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 14 avril 1883, à midi, il sera vendu dans la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 2 mars 1883, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le terrain de valeur ci-dessus décrit, à savoir:

Un certain terrain situé sur la rive droite du fleuve Mississippi, paroisse d'Orléans dans le faubourg communément appelé Faubourg Duverge, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Barthélemy, Patterson ou Public Road et Seguin, le dit lot de terre ayant un pied français 100 pieds de face à la rue Villeré, 100 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté rue Seguin, et 100 pieds 2 lignes sur la ligne vers la rue Seguin, et 100 pieds 9 pouces et 11 lignes sur la ligne vers la rue Barthélemy, ensemble avec les dépendances, droits, voies et servitudes qui y appartiennent.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets ou coupons au gré des co-propriétaires, et portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente, l'acquéreur ou les acquéreurs payeront 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant des dits billets en cas de procès pour en recouvrer le montant.

Acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9mars—9, 10, 17, 24, 31—7, 14 avril

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-cottage à double corps de logis, No 128 rue St Antoine, entre Girod et Robertson.

Une action de $50 de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Marie Le Romain, veuve de Jean Baptiste Souillard.

Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division E, No 7668.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 56 rue Royale,—SAMEDI, 21 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 9 mars 1883, il sera vendu aux enchères publiques, pour le compte de la succession susdite, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine Villeré, Robinson et Annette, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison cottage à double corps de logis, couverte en ardoises, renfermant 3 chambres de chaque côté, une cuisine à deux étages renfermant 2 chambres de chaque côté, à eaux, puits, lieux d'aisances, etc.

Conditions: La moitié comptant et le reste à un an de crédit en billets de l'acquéreur par lui endossés, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, garantis par le privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses habituelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du montant de l'adjudication, et fera, comptant sur les lieux, un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

—Aussi—

Le même jour et au même lieu (ci-dessus mentionnée), à midi, et demi, une action de $50 de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, inscrite au nom de Marie Ruhlman, d'après le certificat No 190, daté du 13 juillet 1878.

Conditions—Comptant sur les lieux.

17 mars—17,24,31—avril 7,14,21.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur, dans le Deuxième District, dans la rue St. Pierre, entre Bourbon et Dauphine.

Dans l'affaire de Mme Chas Weishaar, jr, tutrice naturelle vs. Louis Weishaar.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 5733.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 7 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, le 23me jour de février et signé le 1er jour de mars 1883, un décret de vente pour effectuer un partage entre les héritiers, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville ayant 29 pieds de face à la rue St Pierre, entre Bourbon et Dauphine, sur une première profondeur de 60 pieds, commençant à partir de la dite propriété, une largeur de 29 pieds en plus ou moins à une profondeur de 72 pieds, qui est la profondeur entière du dit lot.

Conditions—Un 1/3 comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans pour billets d'acquéreurs, avec privilège et lien du vendeur et portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; les bâtisses seront assurées et la police transférée et on sus de procédures judiciaires pour en forcer la collection l'acquéreur paiera 5 pour cent de frais d'avocat sur le montant. L'acquéreur assumera le paiement en sus du prix de l'adjudication des taxes dues et exigibles en 1883, en tout au comptant, au gré de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant F. Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PROPRIETES FONCIERES.

BONS DES ETATS-UNIS.

Bons et actions du "New Orleans City Rail Road."

Actions de la Compagnie du Canal Carondelet et de la Compagnie d'Assurances de l'Union.

CERTIFICATS DE TERRE.

No 40, rue Dauphine, entre Douane et Bienville,

Magnifique maison de résidence en brique, avec mansarde.

No 144 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourbon,

Maison en briques à trois étages.

Au coin des rues Dauphine et Conti,

Maison en briques à deux étages convenable pour magasin et résidence.

No 168 Chemin du Bayou, entre Remparts et St Claude.

Résidence agréable.

4 Bons des Etats-Unis 4 0/0.

5 Bons du New Orleans City Railroad.

14 Actions du New Orleans City Railroad.

20 actions de la N. O. Carondelet Canal and Navigation Co.

10 actions de la Compagnie d'Assurances de l'Union.

CERTIFICATS DE TERRE.

E. L. Soniat du Fossat et als., vs E. J. E. Soniat du Fossat et als.

26ème Cour Judiciaire de District pour la paroisse St-Charles—No 137

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 14 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, AU DERNIER ET PLUS FORT ENCHERISSEUR en vertu et conformément à un jugement rendu le et signé le 12 février 1883, par l'Hon M Hahn juge de la 26ème Cour Judiciaire de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, les propriétés ci-dessous décrites, actions, &c., à savoir—

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bienville Bourbon et Douane le dit lot mesure au pied français 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur, borné sur la ligne plus près de la rue Bienville par la propriété qui appartient maintenant ou appartenait autrefois à P. Foucher et sur la ligne plus près de la rue de la Douane par la propriété qui appartient maintenant ou qui appartenait autrefois à Demarcy.

Les améliorations comprennent la magnifique résidence en briques à deux étages avec mansarde No 40 rue Dauphine, contenant à l'étage inférieur deux grands salons, salle à manger, cuisine, lieux d'aisance et corridor et galerie, au second étage 3 chambres à coucher, corridor et escalier dans le corps principal de logis, 2 chambres et galerie dans la cuisine et 4 chambres dans l'attique, escalier et corridor dans la mansarde du corps principal avec balcon donnant sur la rue.

La même propriété qui fut achetée par P. A. Soniat du Fossat de Francis Ed Nard Dupuy, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima notaire, le 15 octobre 1836, livre 21 folio 71.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon et Canal le dit lot mesurant au pied américain, 24 pieds 6 pouces de face à la rue de la Douane sur une profondeur de 81 pieds 3 pouces et 6 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, et la partie supérieure a deux grandes chambres à coucher, une grande salle à manger avec cuisine de façade. Cette propriété porte le numéro municipal 144 rue Douane, étant la même propriété acquise par Mme Pierre Lamé, pardevant Wm Boswell, notaire, le 26 janvier 1857, enregistré dans le livre 21, folio 374.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon et Conti le dit lot mesure au pied américain, 24 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine et 76 pieds 8 pouces de face à la rue Conti, et étant borné par un côté par la propriété anciennement à Marie de l'Ensenguere, appartenant à P. F. Bauchet, et sur l'autre côté par la propriété anciennement de John G. Giraud, et étant une partie du lot qui est de 5 pieds de largeur, et qui est dans la Dauphine, et est situé au-dessus de ce Dauphine, la partie supérieure a deux grandes chambres à coucher, une grande salle à manger avec cuisine de façade aux rues Dauphine et Conti, une maison en briques à deux étages dans le fond et faisant face à la rue Dauphine ayant 4 chambres et galerie, deux chambres de toit, hydrant, lieux d'aisance. Cette propriété ...

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, avec deux boutiques au rez-de-chaussée et corridor, quatre chambres à coucher, corridor et galerie au second étage, ... une cuisine en briques à deux étages, ... Cette propriété porte le numéro municipal 144 rue Douane, ... par Pierre Antoine Soniat du Fossat de George Urquhart Isidore Labatut et Félix Labatut, conformément à un acte passé pardevant Théodore Guyol, en date du 8 avril 1859 enregistré dans le livre 77, folio 635.

4° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies privilèges ou servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 4 sur un plan de L. Pilié, voyer, en date du 30 juillet 1836, et annexé à un acte passé pardevant Wm. Boswell le 28ème jour du même mois et de la même année, ledit lot est situé dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, Remparts, Urzulines et St Claude et mesure au pied français 22 pieds de face sur dit Chemin du Bayou sur une profondeur de 82 pieds 1 pouce entre lignes parallèles et une portion de terre attenant au terrain ci-dessus décrit et ayant 1 pied de face au dit Chemin du Bayou sur 82 pieds 1 pouce de profondeur, lequel morceau de terre constitue une partie du lot désigné par le No 5 sur un plan de Crozat, en date du 15 avril 1836, et annexé à un acte du 28 mai 1836 passé pardevant Théodore Seghers notaire.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage avec mansarde ayant salon, deux chambres à coucher et salle à manger à l'étage inférieur; deux chambres à coucher, passage, deux cabinets et galerie dans la mansarde, une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant deux chambres en bas et deux chambres au-dessus, galerie, cour pavée, cuve, lieux d'aisance, etc., et portant le numéro municipal 168 Chemin du Bayou

La dite propriété a été achetée par P. A. Soniat du Fossat de Henri Lemaitre, conformément à un acte du 22 mai 1867 passé pardevant A. Doriocourt, notaire, enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 92, Folio 476.

ACTIONS, BONS, &C., &C.

QUATRE BONS 4 0/0 DES ETATS-UNIS de $500 chacun.

5 Bons du New Orleans City Railroad Company, de $500 chacun.

14 ACTIONS DU NEW ORLEANS CITY RAILROAD, de $100 chacune.

20 ACTIONS DE LA CARONDELET CANAL COMPANY OF NEW ORLEANS, de $100 chacune.

10 actions de la Union Insurance Company, de $100 chacune.

1 certificat de terre No 78,022, Département de l'Intérieur Guerre 1813, pour la location de 40 acres de terre à n'importe quel bureau des terres des Etats-Unis.

Conditions—Pour les Actions, Bons et Certificats, comptant sur adjudication et avant le transfert. Pour la Propriété Foncière 1/3 ou plus comptant et le reste à 1 ou 1 et 2 ans de crédit au gré des acquéreurs, divisé en paiements égaux et en billets coupons, de manière à représenter la part de chacun des vendeurs et portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, et garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de saisie et de vente pour recouvrer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal à la portion à crédit et transférer la police au détenteur des billets et assumer en sus du prix d'adjudication, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1883, et toutes les taxes subséquentes et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Dans le cas où les acquéreurs ne se conformeraient pas aux termes de l'adjudication et négligeraient de passer l'acte de vente dans les quinze jours qui suivent la vente, ils seront considérés en défaut par ce simple fait.

Actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

9mars—9,10,17 24,31 avril 7 14

Propriété améliorée du Troisième District.

No 128 rue Marigny, entre Amour et Bons-Enfants.

Succession de Louis Mostier, No 6731.

Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, encanteur.—Placide J. Spear, crieur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 7 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier. En vertu d'un décret de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B rendu le 16 février 1883, et signé le 23 février 1883, dans la susdite cause, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, quartier Marigny, dans le carré d'ilet borné par les rues Marigny, Amour, Mandeville et Bons Enfants, ledit terrain mesurant—mesure américaine—27 pieds de façade rue Marigny sur 60 pieds de profondeur

Les améliorations comprennent une très jolie maison double, nouvellement peinte et parfaite ment réparée.

Cette propriété porte le numéro municipal 128 rue Marigny.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Chas Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 mars—3,10,17,24,31—avril 7.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Propriétés de valeur améliorées et non améliorées.

Succession d'Eliza P. Macias.

No 1509 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 5 mai 1883, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, date du 13 mars 1883 pour le compte de la succession, ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un lot de terre, situé dans le faubourg St Jean, Deuxième District de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Conquieur, Sixième, St Jean et Washington, désigné comme le lot numéro 1 de l'ilet numéro 18 sur un plan de G. Giroux déposé dans le livre de plans, plan numéro 58 du bureau de A. Chiapella, alors notaire en cette ville le dit lot mesurant 32 pieds 4 pouces et 11 lignes de face à la rue St Jean sur 128 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles avec toutes les appartenances et dépendances. Etant la même propriété acquise par ladite défunte Macias de A. P. Barnett, par acte devant A. Barnett notaire, date du 4 mars 1874.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent le tout en dilapidation, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Enghien, Craps ou Bourgogne, Dauphine et Piétés, mesurant 30 pieds de face rue Craps, sur 80 de profondeur.

3° Quatorze lots contigus de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clark, Bonain, D'Hémécourt et Genois, désignés par le No 1 jusqu'à 14 inclusivement sur un plan de A. Castaing, du 22 janvier 1862 ayant les dimensions suivantes, savoir: Les Nos 1, 2, 3 et 5 mesurent chacun 27 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Bonain sur 100 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur. Le No 1 formant le coin des rues Bonain et Clark, les Nos 6 7, 8 et 9 mesurent chacun 29 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Clark sur 133 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur. Les Nos 10, 11, 12, 13 et 14 mesurent chacun 27 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue D'Hémécourt sur 100 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur; le No 10 formant le coin des rues Clark et D'Hémécourt étant la même propriété acquise par la dite défunte Mme Macias, par achat de Wm Nicholas Schmidt, par acte devant Robert J. Ker, notaire, à la date du 30 septembre 1870.

4° Un ilet de terre situé dans le même Premier District, dans l'ilet borné par l'Avenue Hagan et les rues Clark Commune et D'Hémécourt désigné par le No 117, composé de quatorze lots de terre, numérotés de 1 à 14 inclusivement, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui en dépendent acquis par ladite défunte, Mme Macias par achat d'Octave Anfoux, par acte devant Robert J. Ker notaire date du 16 mai 1871.

5° Un autre ilet de terre situé dans le premier district, désigné par le No 114 borné par l'avenue Hagan et les rues d'Hémécourt, Bonain et Clark d'après un plan de A. D'Hémécourt, date du 10 février 1849, subdivisé en 22 lots de terre, numérotés de 1 à 22 inclusivement étant la même propriété acquise par la dite défunte Mme Macias, par achat d'Octave Anfoux par acte devant Robert J. Ker, notaire, à la date du 12 juin 1871.

6° Dix sept lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges ou servitudes et dépendances situés dans le premier District, composant tout l'ilet borné par les rues Bonain, Genois, D'Hémécourt et Clark et désignés par les Nos 1 à 17 inclusivement, de l'ilet No 116 suivant un plan fait par T. Dunbar date du 12 décembre 1848 et suivant un autre plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 16 février 1849, tous deux déposés au bureau de Jules Mossy, notaire en cette ville, les dits lots ayant les dimensions suivantes savoir: les lots Nos 1, 2, 7 et 8 chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue D'Hémécourt, les lots Nos 3 et 6 chacun 34 pieds 7 1/2 pouces de face, et de même rue, les lots Nos 4 et 5, chacun 34 pieds 7 pouces de face à la même rue sur une profondeur de 180 pieds de profondeur, le lot No 8 34 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, le lot No 7 34 pieds 8 pouces de largeur dans le fond de face aux rues D'Hémécourt et Genois, le lot No 8 formant le coin des rues Clark et D'Hémécourt. Les lots Nos 9 à 16 inclusivement formant toute la façade sur la rue Clark, le lot No 9 forme le coin des rues Genois et Clark, sur laquelle ilet il mesure 111 pieds 8 pouces et 7 lignes de profondeur au lot No 16, le lot No 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ... 126 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur et ... Les lots Nos 9, 10, 11, 12, ... Nos 13 à 16 inclusivement ... lot No 17 ... 31 pieds 7 pouces de face à la rue ... 131 pieds 6 pouces de profondeur.

Lesquels dix-sept lots de terre forment l'ilet No 116 ... acquis par la dite défunte Mme Macias, par ... O'Connor par acte devant S. Magner, notaire en cette ville date du 16 ... au bureau des aliénations livre 95, folio 293.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par le privilège de vendeur, et hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt à 8 pour cent par an ... 5 pour cent d'honoraires d'avocat ... assurances ... toutes les taxes dues ... 1883 ...

Les acquéreurs sont requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente, devant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.

30 mars—30,31,7,14,21,28 et 5 mai

Attention tous!

Les deux grandes bâtisses à deux étages, en briques, avec les vastes morceaux de terre, dans le Deuxième District, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital, connu comme L'INSTITUT ST LOUIS, fondé par Mme DERON, maintenant sous la direction des dames DURRIVE et BONNABEL.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur—Bureau 46 rue Royale, SAMEDI, 14 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune:

1° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les rues DAUPHINE, URSULINES, HOPITAL et BOURGOGNE mesurant 64 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue DAUPHINE sur 169 pieds 5 pouces et 4 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Ursulines, puis de là à 20 pieds et 11 pouces parallèle à la rue DAUPHINE au coin de la rue de l'Hôpital, puis 20 pieds et 10 pouces sur la ligne de profondeur, puis 12 pieds sur la ligne du fond parallèle à la rue Dauphine, puis 3 pieds 3 pouces sur une ligne parallèle à la rue de l'Hôpital et s'étendant vers la rue Dauphine sur 35 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne parallèle à la rue Dauphine puis 29 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue de l'Hôpital, puis 6 pieds 4 pouces sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et courant vers la rue des Ursulines puis 119 pieds 9 pouces 3 lignes à la rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, retirée de la rue, ayant 3 grandes chambres aux rez de chaussée et 4 chambres au premier étage, une autre grande bâtisse en briques à deux étages à l'arrière de la bâtisse ci-dessus décrite, avec une grande salle au rez de chaussée et salle à manger, et grand dortoir au premier étage, cuisine en briques à l'arrière, hydrant, citerne lieux d'aisances, greniers, etc. Cette propriété est connue sous le nom de L'INSTITUT (ST LOUIS maintenant dirigé par les dames Durrive et Bonnabel.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet borné par les rues DAUPHINE, BOURGOGNE HOPITAL et URSULINES, mesurant 31 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue DAUPHINE sur 119 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot désigné par la lettre A, puis 28 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne du fond, puis 87 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue de l'Hôpital, puis 2 pieds 1 pouce 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et courant vers la rue des Ursulines puis 31 pieds 11 pouces et 5 lignes à la rue Dauphine.

Les améliorations comprennent une maison à deux étages en bois, à l'arrière, ayant 3 chambres, couverte en ardoises, arbres, arbustes, &c. Les propriétés ci-dessus décrites sont vendues d'après les plans d'Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil.

L'attention de tous est particulièrement appelée sur cette vente, vu que l'emplacement convient à tous les usages imaginables, sur une belle rue, en réalité la plus belle rue de la ville, pavée en pierres plates, banquettes en pierres plates à proximité de quatre lignes de char de ville, près des églises des écoles et des lieux d'amusement.

Les loyers du jusqu'au 30 avril inclusivement seront au profit du vendeur

La propriété peut être visitée de 3 à 6 heures tous les jours, avec carte des encanteurs

Termes et condition—1/3 ou plus comptant le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou en partie; les acquéreurs seront tenus d'assurer les bâtisses pour un montant satisfaisant au vendeur et de transférer la police aux porteurs des billets, de rembourser les primes d'assurances non expirées et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs assumeront et paieront en sus du prix de leur adjudication toutes les taxes de l'année 1883, et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.

30 mars—31 8 av à date

MAGNIFIQUE TERRAIN SU

Au coin Esplanade et White.

Troisième District

Succession de G. S. Armant.

No 7,381—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 14 avril 1883, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément audit ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B en date du 8 mars 1883 dans la susdite affaire, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, ensemble avec les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, désigné par le lot No 1 de l'ilet No dix-sept sur un plan déposé au bureau du shérif de la Paroisse d'Orléans, le dit lot étant borné par les rues Esplanade, Dupré, Lepage et White et mesurant d'après le dit plan, 33 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur et façade à la rue White, de 124 pieds 6 pouces et 4 lignes et de 123 pieds et 7 pouces de la ligne, qui le devise du lot No 2 et 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur par la ligne du fond.

Conditions—Comptant sur adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. G. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 mars—9,10,17,24,31—avril 7.14